

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 05 décembre 2023

En exercice : 18

L'an deux mille vingt-trois et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

Présents : 16

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 18

Absents excusés : Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE), Charline PERRIER (procuration à Elody BULLIARD)

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2023_43 - Objet : Approbation du marché de travaux relatif à la création d'un cheminement et sécurisation de la route de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée afin de réaliser les travaux de création d'un cheminement et sécurisation de la route de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise.

L'opération comprend :

- la création d'un cheminement et sécurisation de la route de l'Etraz
- la reprise du plateau surélevé de l'Eglise

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée et un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 27 septembre 2023 pour publication dans la Voix dans l'Ain et le BOAMP. Cette annonce a également été mise en ligne sur le site de dématérialisation des marchés publics de la collectivité.

Conformément au règlement de consultation, la date de réception des offres a été fixée au 27 octobre 2023 avant 12h00.

3 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis. L'offre de l'entreprise COLAS France TSE Ets Annemasse a été déclarée irrégulière.

Au vu du rapport d'analyse établi après négociation le 22 novembre 2023 par le cabinet AINTEGRA, maître d'œuvre de l'opération, et compte-tenu des critères d'évaluation, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA Alpes Agence de l'Ain pour un montant de 139 995,60 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution du marché de travaux relatif à la création d'un cheminement et sécurisation de la route de l'Etraz et reprise du plateau surélevé de l'Eglise à l'entreprise EUROVIA Alpes Agence de l'Ain pour un montant de 139 995,60 € H.T. soit 167 994,72 € T.T.C.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

